

LE SORT JUDICIAIRE DES VICTIMES

Derrière le masque du criminel se cache la figure de la victime.

Et cela, la punition est aussi pour NIETZSCHE « *d'une éternelle nécessité* ».

NIETZSCHE nous interroge sur le droit à la défense et le risque de finir par éprouver plus de compassion pour le coupable que pour la victime.

Ce qui ouvre aussi le débat victimaire populiste d'aujourd'hui en quelque sorte.

Alors que l'on juge l'auteur, pas le crime et encore moins les victimes.

Le criminel quelle que soit sa faiblesse, ne doit pas devenir le bouc émissaire en tant que victime expiatoire sacrifiée pour purifier une faute.

Il ne doit pas être l'objet d'une approche abusivement victimaire de la justice.

Il n'y a pas d'échelle du bien et du mal.

Le manichéisme aveugle la pensée.

Question que l'avocat de la défense ne se posera pas, il assurera une défense coûte que coûte, c'est sa mission.

L'on peut avoir la faiblesse de penser de manière volontairement iconoclaste, voir réfractaire au système, qu'il convient pour l'avocat d'avoir une vision idiosyncratique et non monolithique de Sapiens justiciable devant ses juges qui auront à lui appliquer la loi aux faits de sa cause.

Le danger de la jurisprudence c'est d'inviter à cristalliser les situations à examiner sur un modèle de raisonnement conceptuel fixe et abstrait de la réalité unique d'un procès.

Toutefois la matière pénale échappe parfois aux sirènes de la jurisprudence.

Car chaque événement doit être apprécié dans sa singularité, donc dans sa dimension humaine unique parce que nos actes sont uniques, parce que nous sommes tous uniques.

Ce que NIETZSCHE ne dénie pas d'ailleurs (voir NIETZSCHE, Le voyageur et son ombre, 1878, art. 24, p. 191).

Standardiser est une grande tentation.

Une insupportable tentation.

Avec la contribution des outils modernes de l'intelligence artificielle, des machines aux capacités surhumaines mais déshumanisées.

En « glissant » vers cette abyme qui portera le sceau du mal totalitaire, le risque est à terme de dénier au juge son pouvoir souverain d'appréciation.

En d'autres termes, la modélisation par la justice prédictive et les robots, c'est le monde d'ORWELL (1984) et d'HUXLEY à nos portes. (Le meilleur des mondes)

N'oublions pas que chaque sujet est unique et complexe.

Parce que chaque affaire est un déroulement de vie particulière qui peut découler d'une vie entière singulière.

Nos gènes en sont l'éclatante preuve scientifique et notre psyché la résultante affective de nos traumatismes.

Le robot à l'évidence désincarne le droit et le déshumanise.

C'est la tentation totalitaire.

Et pourtant le robot est le fruit de nos esprits calcifiés, de notre paresse intellectuelle et de notre lâcheté.

Ne laissons pas nos esprits s'enkyster dans une pensée paresseuse même si nos esprits semblent s'être taris de notre capacité de libre arbitre.

Et nos élites, ceux qui se considèrent au dessus du gratin des nouilles que nous sommes à leurs yeux, portent une responsabilité immense en raison même de leurs propres lumières dévoyées.

La corruption des esprits de ces meilleurs est la pire de toute. (*Corruptio optimi pessima*).